

<p><b>COMMUNE DU TOUVET- CONSEIL MUNICIPAL du 28 mars 2014</b></p> <p><b>Rapport - Délibération</b></p> <p><b>Objet : Renouvellement de bail rural avec la société Alinéa vert</b></p>	<p><b>Réf Adm : urbanisme</b></p>
<p><b>Rapporteur</b></p>	<p><b>Cécile Bachelot</b></p>

## RAPPORT

Madame Cécile Bachelot, 5<sup>ème</sup> adjointe en charge de l'urbanisme de la commune du Touvet, expose le rapport suivant :

Il a été conclu en date du 31 mars 2005 un bail rural entre la société Alinéa vert et la commune du Touvet.

Conclu pour une période de 9 ans ce bail est arrivé à échéance en date du 31 mars dernier. La société Alinéa vert par courrier en date du 16 avril 2014 demande à la commune de renouveler ce bail dans les mêmes termes.

Je vous propose d'autoriser le maire à signer le bail, selon le projet de contrat joint en annexe, sachant que les conditions financières sont fixées réglementairement au titre des baux ruraux.

Je vous remercie de bien vouloir statuer.

Et en conséquence, je vous propose d'adopter la délibération suivante.

## DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport de Madame Cécile Bachelot, 5<sup>ème</sup> adjointe en charge de l'urbanisme de la commune du Touvet,

Le Conseil municipal

**DECIDE** d'autoriser le maire à signer le contrat joint en annexe, pour renouveler le bail rural conclu entre la commune du Touvet et la société Alinéa vert.

Le Maire

Laurence Théry